



UNION EUROPÉENNE

Erasmus + Renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur (CBHE)

Pr DEIDA Mohamed Vadel
ENPF - Mauritanie
Brazzaville, Mardi 06 Mai 2025

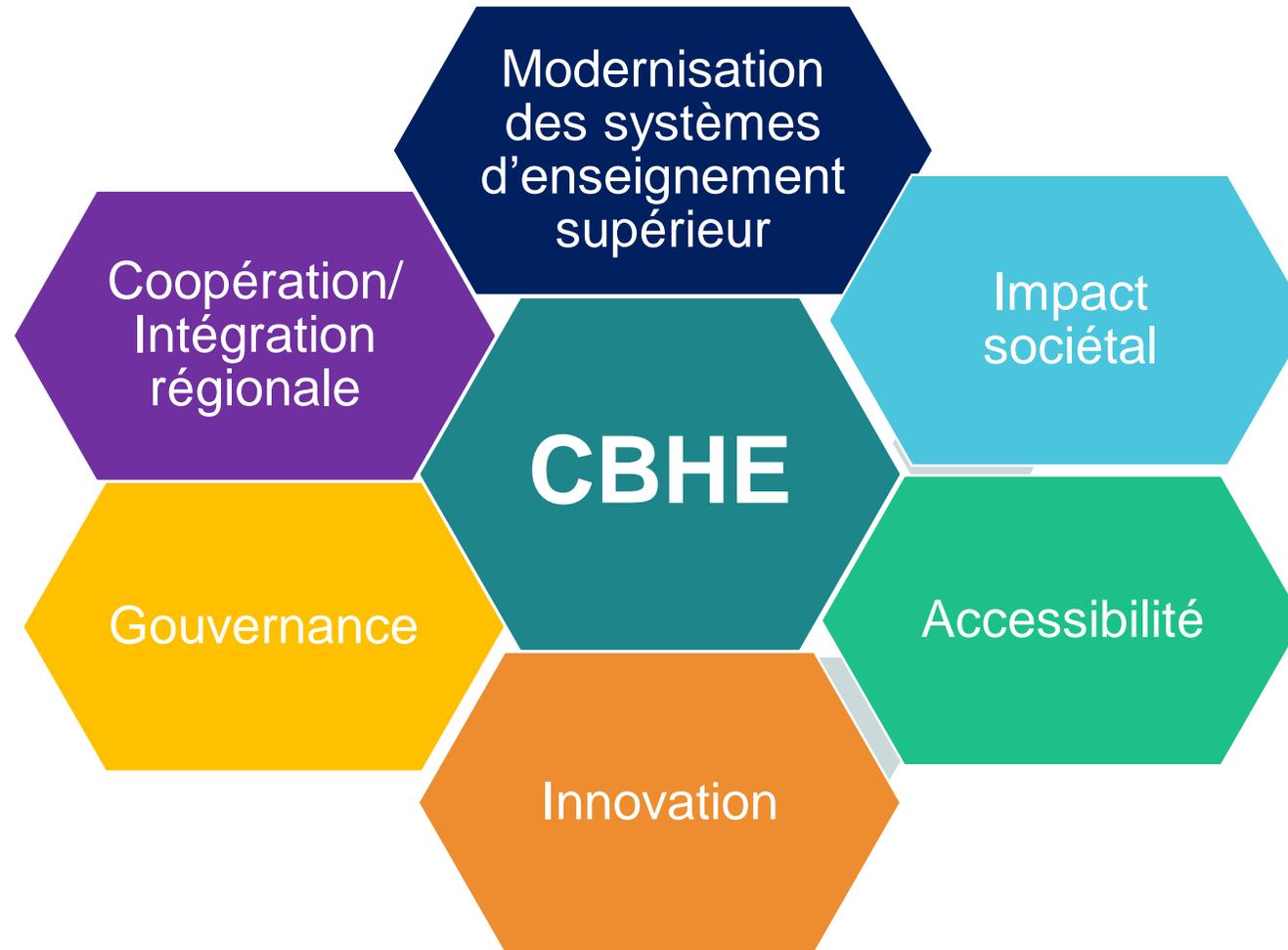
Erasmus+

Enrichir les vies, ouvrir les esprits

2021-2027



Objectifs



Régions admissibles pour l'action CBHE

Balkans occidentaux (région 1)	Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo*, Monténégro
Voisinage oriental (région 2)	Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, Ukraine*
Pays du sud de la Méditerranée (région 3)	Algérie, Égypte, Israël*, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine*, Syrie**, Tunisie
Asie (région 5a)	Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, République populaire démocratique de Corée, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viêt Nam
Asie centrale (région 6)	Afghanistan, Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan
Moyen-Orient (région 7a)	Iran, Iraq et Yémen
Pacifique (région 8a)	Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor-Oriental, Tonga, Tuvalu, Vanuatu
Afrique subsaharienne (région 9)	Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, République Centrafricaine, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe
Amérique latine (région 10)	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela
Caraïbes (région 11)	Antigua- & Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Cuba, Dominique, République dominicaine, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinidad-Tobago

* Tel que défini dans le Guide du Programme E+.

** exception: Les organisations de Syrie ne sont pas autorisées à participer au volet 3



Principales caractéristiques de l'action CBHE

Trois volets

• Différents types de soutien

Priorités

• 5 EU + contexte national et régional

Systeme
budgétaire

• Montant forfaitaire Type II

Publication

• FTOP



Principales priorités

Pacte vert

Régions: 1, 2, 3, 5a, 6, 7a, 8a, 9, 10, 11

Transformation numérique

Régions: 1, 2, 3, 5a, 9 et 10

Intégration des migrants

Régions: 1, 2, 3, 9

Gouvernance, paix, sécurité et développement humain

Régions: 1, 2, 3, 5a, 9, 10, 11

Croissance et emplois durables

Régions: 1, 2, 3, 5a, 6, 7a, 8a, 9, 10, 11



Priorités générales — exemples de thèmes

Le pacte vert

- défis environnementaux
- biodiversité
- chaînes de valeur agroalimentaires
- sensibilisation au changement climatique, durabilité et résilience
- énergie verte et efficace
- transports durables

La transformation numérique

- technologie numérique
- numérisation des entreprises
- l'économie numérique
- l'intelligence artificielle
- compétences numériques et pédagogie
- enseignement à distance

Intégration des migrants

- accès des migrants à l'éducation
- reconnaissance des diplômes et des qualifications
- soutien au développement académique, social, physique et psychologique

Gouvernance, paix, sécurité et développement humain

- santé et bien-être
- les politiques publiques
- protection des droits de l'homme
- paix et sécurité
- respect de la diversité
- tolérance
- égalité hommes-femmes

Croissance et emplois durables

- entrepreneuriat
- utilisation des compétences STEAM
- prévenir la fuite des cerveaux
- liens avec le marché du travail
- lutter contre le décrochage scolaire



Priorités générales — exemple de projets

• **HOST-EG** — Promouvoir la croissance durable et l'emploi en renforçant les capacités de l'enseignement supérieur en matière de gestion de l'hôtellerie et du tourisme en Guinée équatoriale

Croissance et emplois durables

• **DigiGrad Africa** — Internationalisation et numérisation de la formation et de la recherche des diplômés pour la réalisation des objectifs de développement régionaux et mondiaux de l'Afrique

La transformation numérique

• **CHAIN** — Coopération pour les nids d'innovation agricole holistiques en Afrique subsaharienne

Le pacte vert

• **ANSWER**- Favoriser l'inclusion des étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur au Rwanda

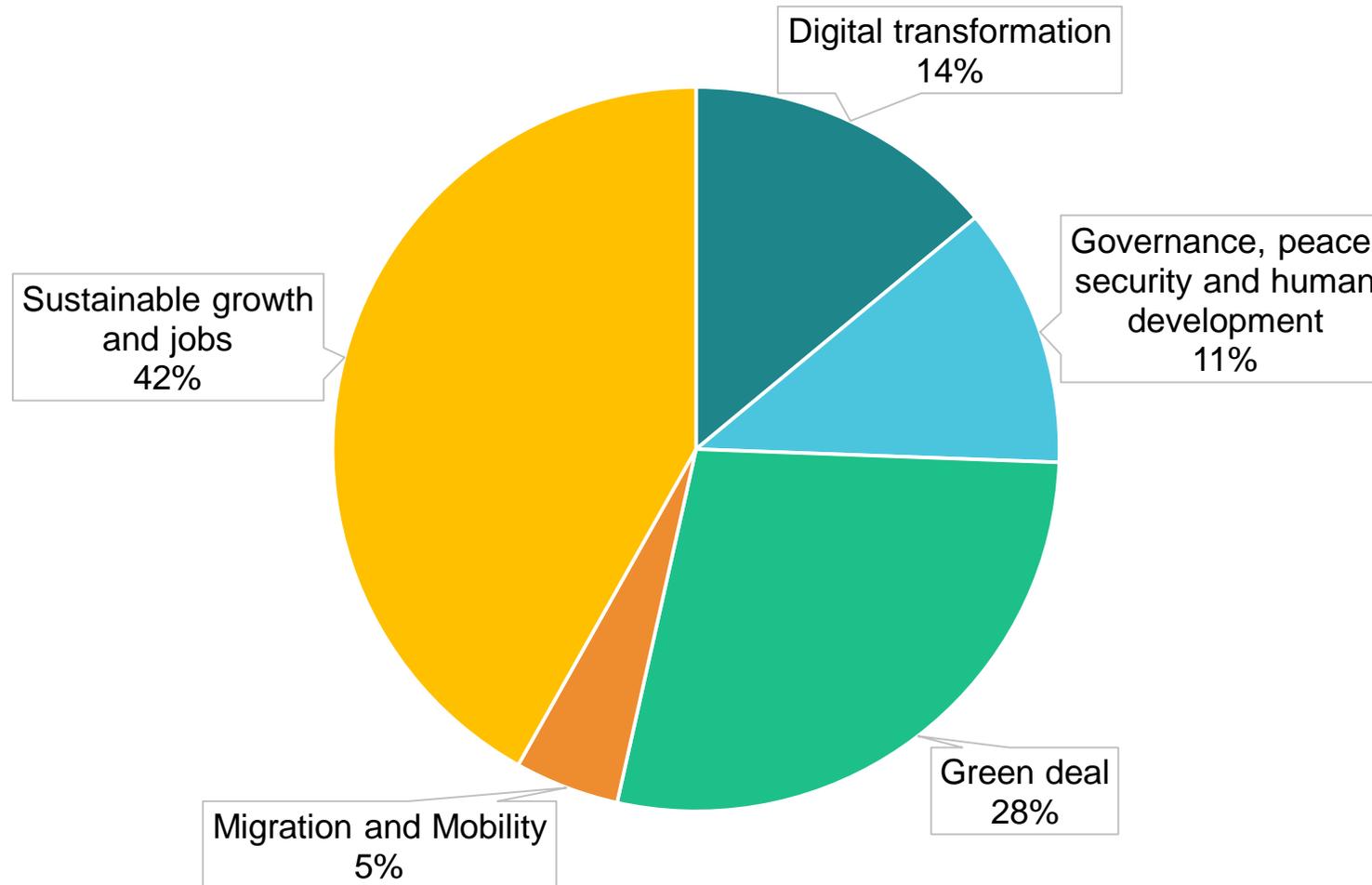
Intégration des migrants

• **GOOD-MAUR-NIG:** Optimiser l'organisation du développement de l'internationalisation des EES en Mauritanie et au Niger

Gouvernance, paix, sécurité et développement humain



L'Afrique subsaharienne dans 2023 projets sélectionnés — domaines thématiques



Trois types de projets CBHE

Les projets nationaux	Projets plurinationaux régionaux	Projets plurinationaux trans-régionaux
EES d' <u>un</u> pays tiers non associé au programme Erasmus+	EES de <u>plusieurs pays</u> non associés au programme Erasmus+ dans <u>une même région</u>	EES de pays non associés au programme Erasmus+ appartenant à <u>plusieurs régions</u>
<ul style="list-style-type: none">- Au moins 2 États membres de l'UE ou pays tiers associés au programme Erasmus+. Parmi eux, chaque pays participant doit associer au moins 1 EES.- Pour les pays tiers non associés à la participation au programme Erasmus +, des critères d'éligibilité spécifiques doivent être vérifiés dans le guide du programme (par région, volet et type de projet).		



Trois volets:

Volet 1:

Favoriser l'accès à la coopération dans l'enseignement supérieur

- Les projets peuvent durer 24 ou 36 mois.
- Financement compris entre 200 000 EUR et 400 000 EUR par projet

Volet 2: Partenariats pour la transformation de l'enseignement supérieur

- Les projets peuvent durer 24 ou 36 mois.
- Financement compris entre 400 000 EUR et 800 000 EUR par projet

Volet 3:

Projets de réforme structurelle

- Les projets peuvent durer 36 ou 48 mois.
- Financement compris entre 600 000 EUR et 1 000 000 EUR par projet
- Participation obligatoire du Ministère



Volet 1. Favoriser l'accès à la coopération dans l'enseignement supérieur



Groupes cibles

Établissements d'enseignement supérieur des pays les moins avancés

EES situés dans des régions reculées

Nouveaux dans le programme E+ ou moins expérimentés

Les personnes moins favorisées.

Renforcer les capacités de gestion ou d'administration

Réforme et modernisation de la gouvernance universitaire

Bureaux de relations internationales

Assurance qualité;

Capacité (mobilité, évaluation, planification, etc.)

Garantir une éducation pertinente et de qualité

mettre en place des **modules ou programmes** d'études, ou des orientations techniques ou professionnelles pour les programmes

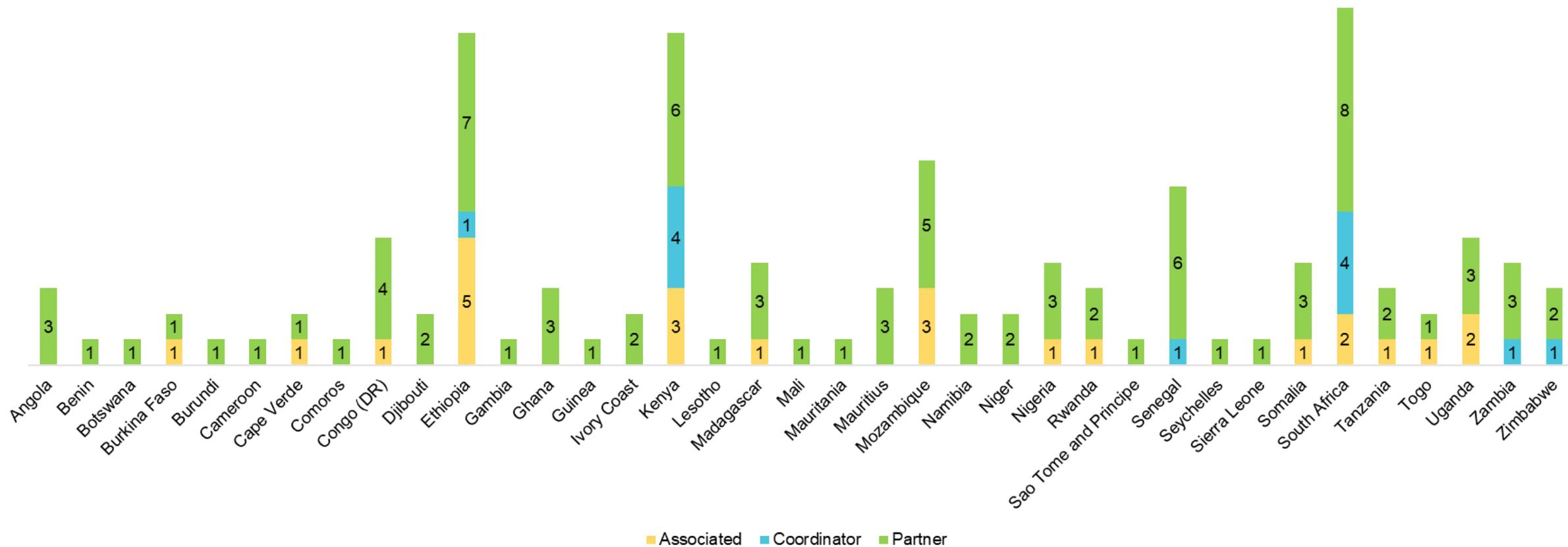
développer **les capacités des étudiants et du personnel universitaire** de troisième cycle et promouvoir la mobilité des étudiants et/ou du personnel de troisième cycle

mise en œuvre de **cours de formation pour le personnel des EES**

Améliorer l'**accessibilité** des personnes moins favorisées



L'Afrique subsaharienne dans 2023 projets sélectionnés — participation des pays



Volet 2. Partenariats pour la transformation dans l'enseignement supérieur



Groupes cibles

•Établissements d'enseignement supérieur

Acteurs locaux ayant un lien avec l'industrie et les secteurs d'activité

Individus: étudiants, personnel, apprenants en général

Organismes responsables de l'enseignement supérieur aux niveaux local et national

L'innovation dans l'enseignement supérieur

Conception de programmes d'études innovants

Méthodes d'apprentissage et d'enseignement innovantes

Engagement actif auprès du monde des entreprises et de la recherche

Promouvoir les réformes des établissements d'enseignement supérieur (EES)

Introduction de réformes de type Bologne au niveau institutionnel

Réforme des systèmes et structures de gouvernance et de gestion au niveau institutionnel



Volet 3. Projets de réforme structurelle

Promouvoir les réformes et l'innovation du système d'enseignement supérieur

Groupes cibles

Établissements d'enseignement supérieur

Ministère national de l'enseignement supérieur

Instituts de recherche

Autres autorités et parties prenantes concernées dans le domaine de l'enseignement supérieur

Apprentissage mutuel entre les autorités publiques des pays concernés

Promouvoir des systèmes d'enseignement supérieur inclusifs

Renforcer les capacités des organismes chargés de l'enseignement supérieur

Recenser les synergies avec les initiatives en cours dans l'UE

Favoriser l'appropriation nationale

Élaboration efficiente et efficace des politiques

Encourager des stratégies régionales communes dans l'enseignement supérieur

Introduction de mécanismes de financement



Qui peut participer?

Qui peut postuler en tant que coordinateur?

- Établissements d'enseignement supérieur (EES) ou organisations d'EES
- Le demandeur doit être établi dans un État membre de l'UE ou un pays tiers associé au programme Erasmus+ ou dans un pays tiers éligible non associé au programme Erasmus+.
- Le demandeur introduit une demande au nom de toutes les organisations participant à la proposition
- Les organisations ou institutions actives sur le marché du travail ou dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse peuvent également y participer, mais pas en qualité de coordinateur.

Qui peut participer en tant que partenaire?

Les règles spécifiques par région, par volet et par type de projet doivent être vérifiées.

Composition minimale du partenariat (1)

Projets nationaux (ouverts uniquement pour les régions 2, 3, 5a, 6, 7a, 8a, 9)

•Volet 1 et volet 2

⑩ au moins 2 États membres de l'UE ou pays tiers associés au programme

⑩ chacun de ces pays doit associer **au moins 1 EES**.

⑩ **seulement 1** pays tiers éligibles non associés au programme

⑩ impliquant **au moins 2 EES***

Exception: Dans les pays tiers non associés au programme où le nombre d'EES reconnu par les autorités nationales compétentes est inférieur à 5 dans l'ensemble du pays, ou dans les cas où un seul établissement représente plus de 50% de la population étudiante totale du pays, les demandes ne comptant qu'un EES de ces pays seront acceptées.



Composition minimale du partenariat (2)

Projets plurinationaux (ouverts à toutes les régions éligibles)

•Volet 1 et volet 2

⑩ **au moins 2** États membres de l'UE ou pays tiers associés au programme

⑩ chacun de ces pays doit associer **au moins 1 EES**.

⑩ **au moins 2** pays tiers éligibles non associés au programme

⑩ chacun de ces pays doit associer **au moins 2 EES***

Exception: Dans les pays tiers non associés au programme où le nombre d'EES reconnus par les autorités nationales compétentes est inférieur à 5 dans l'ensemble du pays, ou dans les cas où un seul établissement représente plus de 50% de la population étudiante totale du pays, les demandes ne comptant qu'un EES de ces pays seront acceptées.



Composition minimale du partenariat (3)

Volet 3

- ⑩ au moins 2 États membres de l'UE ou pays tiers associés au programme
 - ⑩ chacun de ces pays doit associer au moins 1 EES.

Projets nationaux (ouverts à toutes les régions éligibles)

- ⑩ seulement 1 pays tiers éligible non associé au programme

Projets plurinationaux (ouverts à toutes les régions éligibles)

- ⑩ au moins 2 pays tiers éligibles non associés au programme
- ⑩ chaque pays tiers éligible participant non associé au programme doit inclure:
 - ⑩ au moins 2 EES*
 - ⑩ Autorité nationale compétente (ex: Ministère) chargée de l'enseignement supérieur

Exception: Dans les pays tiers non associés au programme où le nombre d'EES reconnus par les autorités nationales compétentes est inférieur à 5 dans l'ensemble du pays, ou dans les cas où un seul établissement représente plus de 50% de la population étudiante totale du pays, les demandes ne comptant qu'un EES de ces pays seront acceptées.



Budget indicatif disponible pour CBHE 2024 et nombre de projets (FTOP)

Régions	Budget indicatif CBHE 2024	Volet 1	Nombre indicatif de projets	Volet 2	Nombre indicatif de projets	Volet 3	Nombre indicatif de projets
Région 1Balkans occidentaux	11.613.668	4.593.668	11	4.320.000	5	2.700.000	2
Région 2Voisinage Est	12.666.143	4.926.143	12	5.040.000	6	2.700.000	2
Région 3Pays du sud de la Méditerranée	7.984.883	4.104.883	10	2.880.000	3	1.000.000	1
Région 5a	17.789.182	3.749.182	9	12.240.000	15	1.800.000	1
Région 6L'Asie centrale	4.923.200	1.043.200	2	2.880.000	3	1.000.000	1
Région 7a	720.000	720.000	1				
Région 8a	400.000	400.000	1				
Région 9Afrique subsaharienne	22.790.669	8.210.669	20	10.080.000	12	4.500.000	4
Région 10L'Amérique latine	8.667.780	927.780	2	5.940.000	7	1.800.000	1
Région 11Caraïbes	720.000	720.000	1				
Budget indicatif 2024 de la CBHE et nombre de projets à financer (national/régional)	88.275.525	29.395.525	69	43.380.000	51	15.500.000	12
Budget indicatif 2024 de la CBHE et nombre de projets à financer (transrégional)	9.541.725	12 propositions					
Budget indicatif 2024 de la CBHE	97.817.250	144 propositions					



Montant forfaitaire II: approche et principes de base

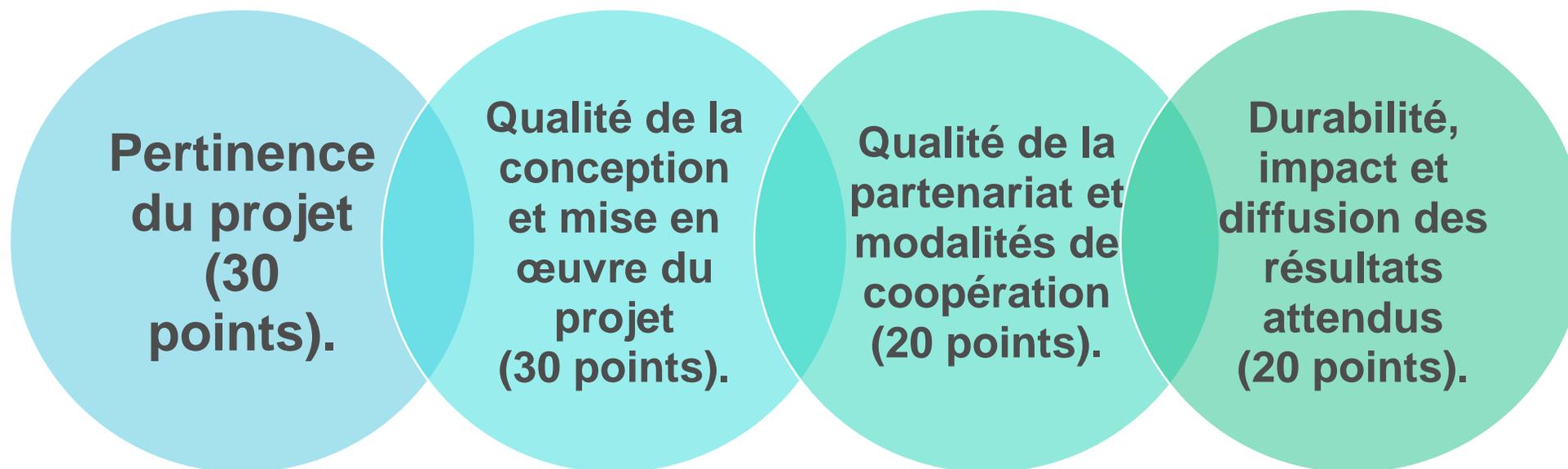
Les demandeurs doivent définir **des lots de travail** et une **estimation détaillée des coûts** pour chaque lot de travail par bénéficiaire.

Les évaluateurs **évaluent les détails des coûts au cours de l'évaluation** et formulent des recommandations si nécessaire.

Sur cette base, la subvention de l'UE est fixée et prends la forme d'un **montant forfaitaire marqué dans la convention de financement**.



Critères d'attribution



- Les propositions doivent obtenir **au moins 60/100 points** au total à sélectionner.
- **Au moins la moitié du nombre maximal de points** pour chaque critère d'attribution
- Des considérations supplémentaires s'appliquent pour déterminer la priorité entre les propositions ayant obtenu une note égale



Formulaire de candidature

- Partie A

Informations administratives sur les demandeurs

- Partie B

- ✓ Description de l'action

- ✓ Tableau budgétaire détaillé (fichier Excel)

- Partie C

Indicateurs de performance clés (IPC)

Ce que l'on recherche...

- Propositions claires et ambitieuses qui répondent aux besoins de vos pays et de vos institutions/EES
- Activités conformes aux priorités générales de l'UE et aux priorités/besoins stratégiques de votre pays
- Des résultats qui feront la différence à plusieurs niveaux: impact, impact, impact !
- Cohérence et efficacité du plan de travail exécuté par une équipe compétente

Comment soumettre une proposition?

- Où?

Les demandes doivent être soumises à travers le portail des possibilités de financement et d'appels d'offres (FTOP) de la Commission européenne:

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home>

- Qui?

Les propositions doivent être créées et soumises par la personne de contact de l'organisation coordinatrice.

- Quand?

Publication de l'appel: Novembre 2024

Echéance: février 2025 (17 h 00 heure de Bruxelles)

Il est vivement recommandé aux candidats de soumettre leurs propositions le plus tôt possible et au moins 48 heures avant la date limite de l'appel.

Liens utiles pour préparer votre candidature

- Appel et Guide du programme Erasmus+:

<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/erasmus-programme-guide>

- Portail des possibilités de financement/appels d'offres (FTOP):

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/programmes/erasmus2027>

- Matrice du cadre logique:

https://www.eacea.ec.europa.eu/erasmus-capacity-building-higher-education-cbhe-2024_en



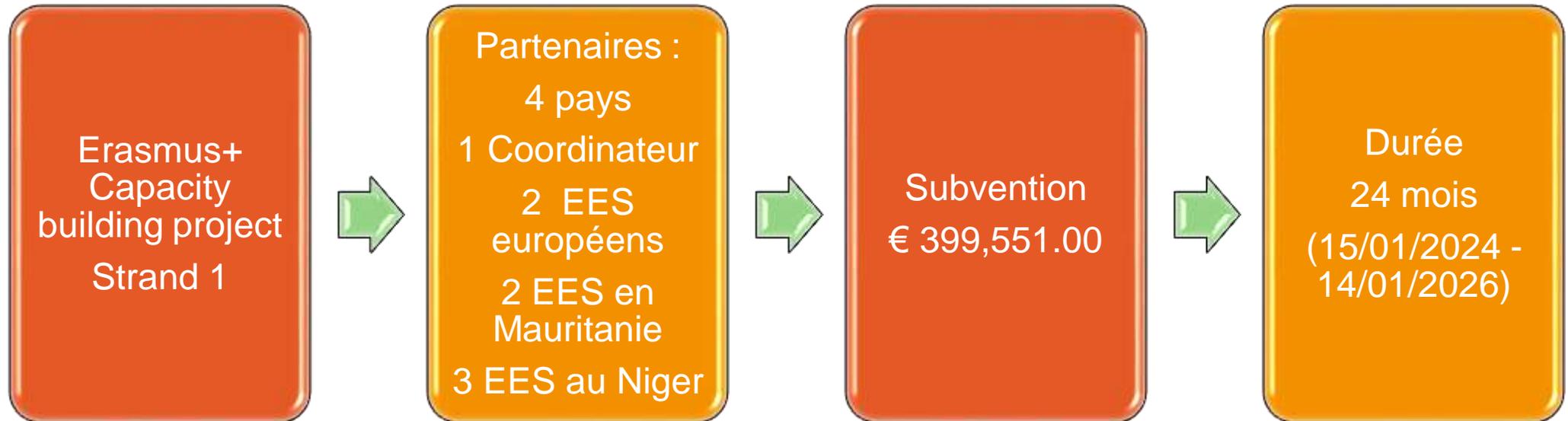
Co-funded by
the European Union



Exemple de Projet CBHE



Informations-clés sur le projet



Les partenaires





Objectif général

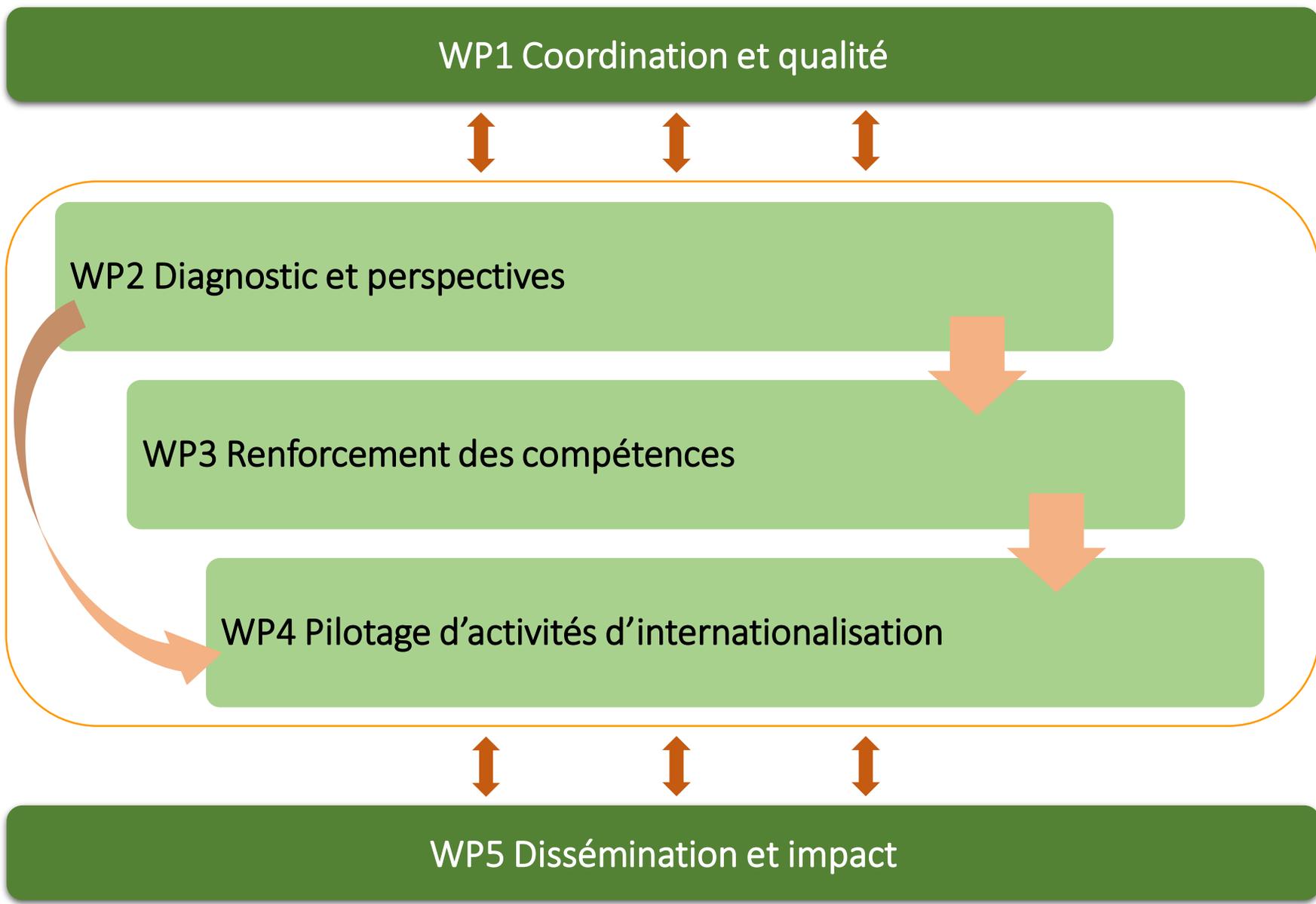
Optimiser l'organisation du développement de l'internationalisation des EES en Mauritanie et au Niger par la professionnalisation des équipes (personnel académique et administratif) et la sensibilisation du public universitaire (personnel académique et administratif, étudiants, parties prenantes externes)

Objectifs spécifiques

- 1) Accompagner les EES dans la définition de perspectives d'internationalisation, en s'appuyant sur un diagnostic des moyens à leurs dispositions et une cartographie des activités d'internationalisation
- 2) Renforcer les compétences du personnel académique et administratif en charge de l'internationalisation au sein des EES partenaires
- 3) Mettre en pratique les dispositifs d'internationalisation adaptés au contexte institutionnel et national



1. le personnel académique et administratif actuellement chargé des missions d'internationalisation, et notamment les vice-recteurs, les chefs des services de coopération et les enseignants-chercheurs qui exercent le rôle de relai au sein des facultés et départements.
2. la communauté académique dans son ensemble (personnel académique, personnel administratif et étudiants)
3. les acteurs de la société en général en Mauritanie et au Niger : les autorités locales, régionales et nationales, les associations locales et internationales de la société civile, les consulats des pays européens et voisins



*Soutenabilité
& Transferabilité*

ACTIVITES REALISEES

Atelier de Grenade Diagnostic & Perspectives 27 & 28 mai 2024

- 10 participants des EES de Mauritanie et Niger
- Analyse des outils de diagnostics et de cartographies
- Partager des modèles d'organisation des bureaux des relations internationales
- Interroger les communautés académiques sur leurs besoins et attentes en matière d'internationalisation
- Accompagner les EES de Mauritanie et du Niger à définir un modèle d'organisation interne



ACTIVITES REALISEES

Semaine de formation à Rome et
Venise
14 au 18 octobre 2024

- 12 participants des EES de Mauritanie et du Niger
- Renforcer les compétences & connaissances des participants en matière d'internationalisation, de financements, de montage de projets, d'internationalisation de la recherche, de création de partenariats
- Alternance de présentations théoriques et travaux de groupe
- Visite des bureaux de l'université Ca' Foscari de Venise





Get in touch

 info@goodmaurnig-project.eu

 <https://www.goodmaurnig-project.eu/>

Social media



“Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Education and Culture Executive Agency (EACEA). Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.”



Co-funded by
the European Union



Merci beaucoup pour votre attention !

DEIDA Mohamed Vadel

ENPF - Mauritanie



Co-funded by
the European Union